



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 11ème législature

coopération scientifique et technique

Question écrite n° 21473

### Texte de la question

M. Alain Rodet attire l'attention de M. le ministre délégué chargé des affaires européennes sur le versement, par l'Union européenne, de différentes contributions au « Chernobyl Shelter Fund ». En effet, une aide totale de 350 millions d'euros vient d'être débloquée pour soutenir l'Ukraine qui doit, entre autres, financer le renforcement de la chape de béton du réacteur de Tchernobyl accidenté en avril 1986. Par ailleurs, constatant que de nombreux autres sites nucléaires d'Europe de l'Est présentent des déficiences notoires de leurs systèmes de sécurité, il lui demande quels moyens pourraient être mobilisés par l'Union européenne et la communauté internationale afin, en particulier, de protéger les réacteurs des centrales de Kozloduy (tranches I, II III - type VVER) en Bulgarie, de Kola (I et II - type VVER) et de Saint-Petersbourg (I, II, et III - type RBMK) en Russie.

### Données clés

**Auteur :** [M. Alain Rodet](#)

**Circonscription :** Haute-Vienne (4<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 21473

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** affaires européennes

**Ministère attributaire :** affaires européennes

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 16 novembre 1998, page 6220

**Question retirée le :** 23 novembre 1998 (Retrait à l'initiative de l'auteur)